
Citation

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Frei Philippe, fils de Jean-Pierre et de Josiane, née Jensen, né le 11 mai 1964, à Lausanne, originaire d'Unterstammheim, manoeuvre, actuellement sans domicile connu; fus s exp à cp fus mot II/4;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le mardi 9 mai 1989, à 8 h. 30, à Cully, Tribunal de district, rue Davel 9, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

13 avril 1989

Tribunal militaire de division 1:

Le président, lt-colonel Roland Chatelain

Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Bousson Patrick, fils de Roland et de Viviane, née Joliat, né le 17 novembre 1961, à Lausanne, originaire de Chavornay, manœuvre, précédemment domicilié à 1053 Cugy, route de Montheron 3; recr mitr non incorporée;

Gloor Thierry, fils de John et de Bernadette, née Dousse, né le 21 décembre 1963, à Neuchâtel, originaire de Leutwil, manœuvre, précédemment domicilié à 2013 Colombier, avenue de la Gare 13; car à cp car I/2;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 10 mai 1989, à 8 h. 30, à Rolle, Le Château, Salle du Conseil communal, sous l'inculpation pour Bousson d'insoumission intentionnelle, plus la révocation d'un sursis, et demande de relief, et pour Gloor d'insoumission intentionnelle, plus la révocation de sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

17 avril 1989

Tribunal militaire de division 2:

Le président, Lt-colonel Jacques Couyoumtzélis

32840

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1989
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	16
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	25.04.1989
Date	
Data	
Seite	1309-1310
Page	
Pagina	
Ref. No	10 105 766

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.